

Ferrière les Verreries : le parcours

Se garer sur le parking de la Coulouvrine légèrement en dessous du village de Ferrière.

Départ. 286m : Prendre la route D107E en direction de Claret. Faire environ 900m et prendre à droite un large chemin fermé par une barrière.

Point 1 Faire 150m environ et au carrefour suivant prendre la branche de gauche.

Point 2 Ce large chemin borné par les "biroutes vertes" du Conseil Général débouche sur un croisement. Prendre à droite, toujours en suivant les balises vertes. 50m plus loin, un sentier venant de gauche rejoint le chemin, l'ignorer et continuer tout droit sur le large chemin.

Point 3 Laisser le chemin qui vient sur la gauche et continuer tout droit sur le chemin du Conseil Général. Le chemin débouche sur un croisement avec un chemin venant de notre droite barré par une barrière. Continuer tout droit sur le large tracé. Le chemin se heurte sur une barrière et tourne à gauche en épingle à cheveux toujours bordé par les balises vertes.

Point 4 Quelques mètres avant le point 4 prendre à droite un chemin en écharpe (Cairn) qui descend sur une vire. Descendre quelques marches de géant puis atteindre un carrefour. Quitter le sentier principal et prendre à gauche une sente qui se dirige vers le fond du vallon. Quelques centaines de mètres plus loin on débouche sur la **grotte de Gourniès**. Revenir sur ses pas (2 ou 3) et prendre une petite sente (point jaune) qui rejoint le chemin principal. **Repasser au point 4**, passer le gué et continuer sur ce large tracé jusqu'au point 5.

Point 5 Quitter le large chemin et prendre à droite (cairn) un sentier qui mène vers le point 6. Le chemin débouche sur une petite clairière et bifurque légèrement sur la gauche. On arrive sur un carrefour en Y. Prendre la branche de droite qui mène au point 6.

Point 6 Prendre à droite et suivre le **balisage Jaune du chemin des Asphodèles**. Suivre ce chemin qui mène au point 10.

Au passage admirer le Mas de la Baume et son aire de battage.

Point 10 Le sentier (repère 5) débouche sur un large chemin que l'on empreinte sur la droite. On quitte le balisage jaune pour prendre ce large chemin qui ramène aux **points 5 puis 4**.

Point 4 Quelques mètres après le point 4 prendre à gauche un chemin en écharpe (Cairn) qui descend sur une vire. Le chemin passe devant un ancien moulin et longe la rivière.

Point 11 Le sentier traverse un gué, passe près d'une barrière et bifurque sur la droite. Le chemin devient de plus en plus caillouteux en s'élevant vers le village puis devient goudronné aux abords des premières maisons. Traverser le village et regagner le parking.